



Livret d'accueil

2024-2025

**Ecole primaire les
Roches Feuilles**

Fresné la Mère, La Hoguette, Villy-lez-Falaise et Pertheville-Ners

2 sites



Fresné la Mère : 4 classes de la PS jusqu'au CE2
La Hoguette : 2 classes du CM1 au CM2

Coordonnées

Ecole primaire les Roches Feuilles
29, rue de l'école
14700 Fresné la Mère
Tel Fresné la mère : 02 31 90 12 21
Tel La Hoguette : 02 31 90 28 18
Mail : ce.0141845e@ac-normandie.fr

Horaires

Fresné la Mère : 8h45 à 11h45 et 13h15 à 16h15
La Hoguette : 8h30 à 12h et 13h à 16h

Les grilles seront ouvertes 10 minutes avant à l'accueil du matin et de l'après-midi.
Une récréation le matin et une l'après-midi.

Horaires & Tarifs garderie et cantine

Cantine

Le prix du repas est de 4.30€ pour l'année scolaire 2024-2025. Un tarif préférentiel de 4.00€ est mis en place pour le 3ème enfant d'une même famille. Les repas sont préparés par l'entreprise CONVIVIO.

Garderie

Les goûters seront fournis par les familles.

Matin : à 7h30 jusqu'à 8h30

1.60€ à 7h30 - 0.80€ à 8h

(pas de garderie le matin sur le site de La Hoguette)

Soir : jusqu'à 18h30

- 1ère heure : 1.60€

- 2ème heure : 0.80€

- Après : 0.40€

Bus

Le bus est géré par le service NOMAD de la Région Normandie. Pour l'année scolaire 2024-2025, les tarifs sont les suivants :

- Elèves de maternelles, élémentaires et internes : 65€
- Collégiens, lycéens : 130€

Modalités d'inscription et liste des arrêts de bus sur : <https://nomad.normandie.fr/>

Contact Nomad : nomad-car@normandie.fr

Tel : 02.22.55.00.10 du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

Pour le périscolaire (cantine, bus, garderie) contacter le SIVOM

Tel : 02.31.90.23.57

Mail : sivomfalsud@orange.fr

ape les 4 feuilles

Président : Mr Jérôme TOUZE

Mail : ape4feuilles@gmail.com

Sur Facebook : Ape des quatre feuilles



Inscription

L'inscription est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Sous certaines conditions, les enfants âgés de 2 ans le jour de la rentrée peuvent être admis à l'école.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédent la rentrée.

Pour **préinscrire** vos enfants à l'école maternelle, rendez vous dans la mairie de votre commune avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance un justificatif de domicile
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

La mairie vous délivre un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance un justificatif de domicile
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

Après un déménagement, les démarches à réaliser sont les mêmes. Vous devez seulement faire une demande de certificat de radiation auprès de votre ancienne école et le remettre à la directrice au moment de l'inscription.

Les différents encadrants

Éducation nationale

N. Mauduit → PS-MS

Coline Girard → MS-GS

S. Franger Riteau → CP-CE1

D. Becki → CP-CE1 / CM1

Emmanuel Piel → CE1-CE2

Axelle Vérel-Lebourgeois → CM1

Aurélie Ikhlef → CM2

Pauline Gandon → Remplaçante

J. Lange → AESH

G. Louvet → AESH

Collectivités territoriales

ATSEM, garderie, cantine

Fresné la Mère

Sylvie Burel

Yolaine Couturier

Noëlle Moralès

La Hoguette

Patricia Gérard

Laurence Louvet

Bus

Tony Vallé



Comment faire ?

Si mon enfant est malade ?

Je préviens au plus vite l'école au 02.31.90.12.21 (Fresné la Mère) ou 02.31.90.28.18 (La Hoguette).

Si je veux rencontrer l'enseignant de mon enfant ?

Je propose plusieurs créneaux via le cahier de liaison, ENT ONE ou par mail.

Les rencontres école-famille et les réunions

- Réunion de rentrée
- Remise du LSU (livret scolaire unique) ou classeur de suivi des apprentissages

Axes du projet d'école

Axe 1 : Amélioration des résultats des élèves au regard des attendus de fin de cycle

Axe 2 : Réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers repérés chez les élèves

Axe 3 : Amélioration de la vie scolaire (relation école/famille, partenariat)

Axe 4 : Éducation artistique, culturelle et sportive et culture scientifique et humaniste

Représentants de parents d'élèves

6 sièges sont à pourvoir au conseil d'école.





Ecole primaire les Roches Feuilles
29, rue de l'école
14700 Fresné la Mère

Tel Fresné la mère : 02 31 90 12 21

Tel La Hoguette ; 02 31 90 28 18

Mail : ce.0141845e@ac-caen.fr